

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21  
Email: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

**CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE**

**289<sup>ème</sup> REUNION**

**16 AOUT 2011**

**ADDIS ABABA**

**PSC/PR/2(CCLXXXIX)**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 289<sup>ème</sup> réunion, tenue le 16 août 2011, a été informé de l'évolution de la situation en Somalie par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité et le Représentant spécial du Président de la Commission pour la Somalie. Le Conseil a également suivi les communications faites par le Représentant spécial des Nations unies pour la Somalie et le Facilitateur de l'IGAD pour la Paix et la Réconciliation nationale en Somalie.

Le Conseil s'est félicité des récents développements survenus en Somalie, en particulier l'élargissement du contrôle des forces du Gouvernement fédéral de transition (TFG) et de l'AMISOM aux zones anciennement occupées par Al-Shabbab à Mogadiscio. Le Conseil a félicité les forces du TFG et de l'AMISOM pour leur courage et engagement face à Al-Shabbab, forçant finalement ce groupe à se retirer de Mogadiscio. Le Conseil a encouragé les forces du TFG et de l'AMISOM à poursuivre leurs efforts, et a appelé le TFG à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre rapide des tâches pendantes de la transition, conformément à l'Accord de Djibouti du 19 août 2008 et à l'Accord de Kampala du 9 juin 2011, et pour l'approfondissement du processus de réconciliation nationale. Le Conseil a lancé un appel en vue d'un appui continu aux Institutions fédérales de transition (TFIs) pour leur permettre de s'acquitter effectivement de leurs responsabilités.

Le Conseil a appelé les Etats membres et les partenaires de l'UA à apporter le soutien requis à l'AMISOM, afin de lui permettre d'atteindre son effectif de 12 000 hommes, tel qu'autorisé par les Nations unies, et de s'acquitter efficacement de son mandat, en vue de consolider les acquis importants enregistrés à ce jour. À cet égard, le Conseil s'est félicité de l'initiative de la Commission d'organiser, à Addis Abéba, les 17 et 18 août 2011, un atelier consultatif regroupant toutes les parties prenantes, afin d'identifier les mesures concrètes qui doivent être prises dans les prochains mois pour mobiliser, en faveur de l'AMISOM, un soutien qui soit à la hauteur des défis à relever.

Le Conseil a réitéré sa préoccupation face à la sécheresse et à la famine qui prévalent en Somalie, et a appelé les États membres, ainsi que les pays et institutions partenaires, à contribuer aux efforts de secours en Somalie et à saisir l'occasion de la Conférence d'annonces de contributions qui se tiendra à Addis Abéba, le 25 août 2011, pour apporter un soutien plus important aux efforts humanitaires en Somalie.

Le Conseil est convenu de se réunir à nouveau en septembre pour examiner la situation en Somalie sur la base du rapport qui sera soumis par le Président de la Commission, avant la réunion du Conseil de sécurité sur la Somalie dans le cadre de la résolution 1964 (2010), qui a autorisé l'UA à maintenir le déploiement de l'AMISOM jusqu'au 30 septembre 2011.

**AFRICAN UNION UNION AFRICAINE**

**African Union Common Repository**

**<http://archives.au.int>**

---

Organs

Peace and Security Collection

---

2011

# Press Statement

African Union Commission

Peace and Security

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/2455>

*Downloaded from African Union Common Repository*